

# PROMOTION SOCIALE COMMUNALE

THUIN  
Rue Verte 1  
(ville-basse)

MONTIGNY-LE-TILLEUL  
Rue Wilmet 4  
(en face du centre culturel)

071/59.04.69

eicctm@gmx.fr

[promsocthuin.be](http://promsocthuin.be)



*Titres officiels  
Congé éducation  
Cellules de  
reconversion*

## Inscription

(Uniquement à Thuin ville-basse !)

**du 03 juin au 28 juin 2019  
du 26 août au 30 septembre 2019**

*Formations pour  
travailleurs,  
demandeurs d'emploi,  
étudiants, séniors.....*

Du lundi au vendredi de **9h30 à 11h30** et de **17h30 à 20h30**

## 2 Modules :

# Carrosserie - tôlerie

## *Véhicules récents et anciens*

*Le carrossier assure tous les travaux de carrosserie : il effectue les différentes tâches dans les domaines du débosselage, de la préparation et de la peinture.*

*Il planifie ces travaux en fonction des besoins de la clientèle et peut assurer la fonction de chef d'entreprise après une formation complémentaire d'accès à la profession répondant à la législation en vigueur pour les professions réglementées.*



**Accessible aux personnes ayant les titres d'aide- peintre et d'aide tôlier** spécifique à l'enseignement secondaire inférieur et de promotion sociale, ou tout autre titre délivré par l'enseignement de plein exercice ou l'enseignement de promotion sociale. Certifiant le même domaine d'activités d'enseignement.



Les certificats de carrossier tôlier et de carrossier peintre sont des moyens de preuve des capacités entrepreneuriales (indispensable pour s'installer comme indépendant)

**Documents indispensables à l'inscription :**

- votre carte d'identité;
- une copie du titre (diplôme, certificat, attestation) « le plus élevé » de vos études;
- votre numéro Forem si vous êtes demandeur d'emploi (carte jobpass)
- attestation CPAS pour les bénéficiaires du RIS
- attestation AVIQ pour les personnes à mobilité réduite (AVIQ)
- attestation étudiant (moins de 18 ans) au 1/10<sup>ème</sup> de la formation
- une attestation pour les personnes inscrites à la demande d'une autorité publique

## **Programme**

**Accessible à tous et à toutes, à titre professionnel ou en recherche d'épanouissement personnel (toute personne à la recherche d'un emploi, travailleurs(euses), étudiant(e)s (min 15 ans), séniors, ...)**

### **Peintre en carrosserie**

Le peintre en carrosserie assure les différents travaux de peinture et manipule les équipements et appareils ci-après :

- ◆ systèmes de mélange de couleurs (préparation de couleurs et teintes) ;
- ◆ cabines de peinture ;
- ◆ installation de peinture: traitement de l'air, pistolet, etc.

Préalablement à ces travaux de finition, il exécute tous les travaux de préparation des surfaces à traiter, ponçage, application mastic,...

Il a le souci de respecter les règles de sécurité et d'hygiène propre au métier et prend les mesures adéquates pour le respect de l'environnement. Il planifie ses travaux en tenant compte des directives du tôlier ou du carrossier.

#### **Pour la préparation des surfaces à traiter :**

- ◆ recouvrir (protéger) et, au besoin, démonter les parties qui ne sont pas à traiter ;
- ◆ dégraisser les parties abîmées ;
- ◆ appliquer les techniques abrasives et la classification des systèmes d'abrasion ;
- ◆ poncer les parties abîmées ;
- ◆ appliquer le mastic selon différents procédés et le primer ;
- ◆ appliquer à l'aide d'un pistolet les "fillers" ;
- ◆ retoucher les cordons de soudure et les surfaces repeintes (meulage, limage,..) ;
- ◆ exécuter les travaux de montage éventuels, dépose, repose d'accessoires.

#### **Pour les travaux de peinture et de finition :**

- ◆ dégraisser les parties à travailler ;
- ◆ appliquer les couches de base, les laques et les couches de vernis ;
- ◆ projeter (pistolet) les finitions des véhicules réparés et des couches de laque en général ;
- ◆ auto-contrôler les travaux effectués ;
- ◆ régler et entretenir la cabine de peinture (filtres,...), le matériel et les équipements utilisés ;
- ◆ nettoyer, retoucher, polir et lustrer ;
- ◆ préparer le véhicule avant la restitution au client ;
- ◆ effectuer les différents types de raccordement ;
- ◆ appliquer les différentes techniques de pistolage (voilage, dégradé, raccords noyés).

### **Epreuve intégrée de la section :**

#### **Peintre en carrosserie**

##### **Pour la préparation collective de l'épreuve intégrée,**

*l'étudiant est tenu :*

- ◆ de participer aux séances collectives, d'une manière efficace, en posant les questions nécessaires à la bonne compréhension des consignes relatives à l'organisation de l'épreuve théorique : il sera particulièrement sensibilisé au fait que les résultats obtenus lors de l'unité déterminante participent à la sanction de la section ;
- ◆ de s'informer sur les modes d'organisation de l'épreuve pratique qui évaluera sa capacité à mener une réflexion technique personnelle ;
- ◆ de participer à des séances d'exercice de prise de parole en public.

## Pour l'épreuve intégrée proprement dite :

*Mis en situation de résolution de problème illustré par un des scénarios suivants (ou tout autre scénario visant le même niveau d'intégration de compétences) :*

### ◆ scénario 1 :

évaluer si un élément réparé en atelier de tôlerie respecte les critères de qualité exigés par la mise en peinture et rédiger une fiche diagnostique reprenant les défauts constatés ;

proposer des solutions de correction et les justifier ;

### ◆ scénario 2 :

évaluer l'état d'un véhicule repeint avant livraison ;

noter ses observations sur une fiche technique ;

justifier les méthodes de contrôle pour estimer l'état de la finition ;

### ◆ scénario 3 :

*face à un ordre de réparation en peinture pour un véhicule donné, comprenant les différentes étapes des travaux à exécuter et le descriptif des méthodes de travail,*

proposer une approche différente visant l'organisation des travaux pour en améliorer la performance sur le plan de la rapidité, de la qualité et de la sécurité;

justifier sa proposition en se fondant sur son expérience pratique et technologique ;

*l'étudiant sera capable :*

- ◆ d'analyser correctement la situation – problème qui lui est proposée ;
- ◆ de préparer son intervention orale en se référant au dossier technique qu'il a constitué ;
- ◆ de répondre, éventuellement, à des questions portant sur ses choix ;
- ◆ d'étayer ses justifications techniques à partir d'exemples pratiques concrets.

## CAPACITES TERMINALES

*Mis en situation de résolution de problème illustré par un des scénarios suivants (ou tout autre scénario visant le même niveau d'intégration de compétences) :*

### ◆ scénario 1 :

évaluer si un élément réparé en atelier de tôlerie respecte les critères de qualité exigés par la mise en peinture et rédiger une fiche diagnostique reprenant les défauts constatés ;

proposer des solutions de correction et les justifier ;

### ◆ scénario 2 :

évaluer l'état d'un véhicule repeint avant livraison ;

noter ses observations sur une fiche technique ;

justifier les méthodes de contrôle pour estimer l'état de la finition ;

### ◆ scénario 3 :

*face à un ordre de réparation en peinture pour un véhicule donné, comprenant les différentes étapes des travaux à exécuter et le descriptif des méthodes de travail,*

proposer une approche différente visant l'organisation des travaux pour en améliorer la performance sur le plan de la rapidité et sur le plan de la qualité ou sur le plan de la sécurité;

justifier sa proposition en se fondant sur son expérience pratique ;

pour atteindre le seuil de réussite, *l'étudiant devra prouver qu'il est capable :*

- ◆ de présenter un dossier technique explicitant la solution choisie pour résoudre la situation – problème qui lui est soumise et de le défendre oralement ;
- ◆ de démontrer, à travers son argumentation, sa capacité :
  - ◆ à mener une réflexion technique et professionnelle ;
  - ◆ à établir des relations entre des savoirs théoriques et pratiques ;
  - ◆ à utiliser correctement un ensemble de documents techniques ;

- ◆ à interpréter et à utiliser correctement le vocabulaire technique de la profession ;

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte :

- ◆ de sa capacité à énoncer clairement son analyse de la situation - problème ;
- ◆ de la précision et de la clarté tant dans l'expression orale qu'écrite ;
- ◆ du niveau de réflexion technique mise en œuvre :
  - ◆ approche réaliste des pratiques professionnelles,
  - ◆ prise en compte des problèmes de performance et de sécurité,
  - ◆ connaissance approfondie des ressources matérielles et des produits,
  - ◆ prise en compte de l'évolution des technologies nouvelles dans la pratique du métier ;
    - ◆ de son sens critique ;
  - ◆ du respect des consignes données tant dans la préparation collective qu'individualisée ;
  - ◆ du degré d'autonomie atteint.

## Tôlier en carrosserie

Le tôlier en carrosserie (h/f) est, en tant que travailleur qualifié, capable d'exécuter, d'une manière autonome, tous travaux de réparation, de remplacement et d'ajustement sur les éléments et accessoires du châssis et de la carrosserie des véhicules automobiles.

A l'aide d'une documentation technique, en utilisant de façon rationnelle l'outillage et en respectant la réglementation d'hygiène et de sécurité en vigueur, il/elle est capable d'exécuter ces travaux quels que soient la structure et les matériaux utilisés pour la réalisation de la carrosserie.

- Poser le diagnostic définitif des dégâts ;
- Déterminer la méthode de travail compte tenu des travaux de réparation à exécuter ;
- Réparer des dégâts importants et des dégâts mineurs aux véhicules ;
- Placer de nouveaux ensembles de carrosserie ;
- Effectuer tous travaux de soudure et de collage sur les éléments de carrosserie et utiliser les différents matériaux de rembourrage ;
- Monter et régler les éléments et accessoires (carrosserie et mécanique) ;
- Vérifier la bonne exécution des travaux ;
- Diriger et organiser les réparations ;
- Installer des accessoires complémentaires, dans la limite de sa qualification professionnelle.

## Epreuve intégrée de la section : Tôlier en carrosserie

**Pour la préparation collective de l'épreuve intégrée,**

*l'étudiant est tenu :*

- ◆ de participer aux séances collectives, d'une manière efficace, en posant les questions nécessaires à la bonne compréhension des consignes relatives à l'organisation de l'épreuve intégrée : il sera particulièrement sensibilisé au fait que les résultats obtenus lors de l'unité déterminante participent à la sanction de la section ;
- ◆ de s'informer sur les modes d'organisation de l'épreuve pratique qui évaluera sa capacité à mener une réflexion technique personnelle ;
- ◆ de participer à des séances d'exercice de prise de parole en public.

**Pour l'épreuve intégrée proprement dite :**

*Mis en situation de résolution de problème illustré par un des scénarios suivants (ou tout autre scénario visant le même niveau d'intégration de compétences) :*

◆ **scénario 1 :**

évaluer si un élément réparé en atelier de tôlerie respecte les critères qualité exigés par les normes de sécurité et de qualité avant la mise en peinture et rédiger une fiche diagnostique reprenant les défauts constatés ;

proposer des solutions de correction et les justifier ;

◆ **scénario 2 :**

- évaluer l'état d'un véhicule réparé avant livraison en atelier de peinture ;
- noter ses observations sur une fiche technique ;
- justifier les méthodes de contrôle pour estimer l'état de la finition ;

◆ **scénario 3 :**

*face à un ordre de réparation en tôlerie pour un véhicule donné, comprenant les différentes étapes des travaux à exécuter et le descriptif des méthodes de travail,*

proposer une approche différente visant l'organisation des travaux pour en améliorer la performance sur le plan de la rapidité, de la qualité et sur le plan de la sécurité;

justifier sa proposition en se fondant sur son expérience pratique et technologique ;

*l'étudiant sera capable :*

- ◆ d'analyser correctement la situation – problème qui lui est proposée ;
- ◆ de préparer son intervention orale en se référant au dossier technique qu'il a constitué ;
- ◆ de répondre, éventuellement, à des questions portant sur ses choix ;
- ◆ d'étayer ses justifications techniques à partir d'exemples pratiques concrets.

## **CAPACITES TERMINALES**

*Mis en situation de résolution de problème illustré par un des scénarios suivants (ou tout autre scénario visant le même niveau d'intégration de compétences) :*

◆ **scénario 1 :**

évaluer si un élément réparé en atelier de tôlerie respecte les critères de qualité exigés par les normes de sécurité et de qualité avant la mise en peinture et rédiger une fiche diagnostique reprenant les défauts constatés ;

proposer des solutions de correction et les justifier ;

◆ **scénario 2 :**

évaluer l'état d'un véhicule réparé ou assemblé avant livraison en atelier de peinture ;

noter ses observations sur une fiche technique ;

justifier les méthodes de contrôle pour estimer l'état de la finition ;

◆ **scénario 3 :**

*face à un ordre de réparation en tôlerie pour un véhicule donné, comprenant les différentes étapes des travaux à exécuter et le descriptif des méthodes de travail,*

proposer une approche différente visant l'organisation des travaux pour en améliorer la performance sur le plan de la rapidité, de la qualité et de la sécurité;

justifier sa proposition en se fondant sur son expérience pratique et technologique ;

Pour atteindre le seuil de réussite, **l'étudiant devra prouver qu'il est capable :**

- ◆ de présenter un dossier technique explicitant la solution choisie pour résoudre la situation – problème qui lui est soumise et de le défendre oralement;
- ◆ de démontrer, à travers son argumentation, sa capacité :
  - ◆ à mener une réflexion technique et professionnelle,
  - ◆ à établir des relations entre des savoirs théoriques et pratiques ;
  - ◆ à utiliser correctement un ensemble de documents techniques ;
  - ◆ à interpréter et à utiliser correctement le vocabulaire technique de la profession ;

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte :

- ◆ de sa capacité à énoncer clairement son analyse de la situation - problème ;
- ◆ de la précision et de la clarté tant dans l'expression orale qu'écrite ;
- ◆ du niveau de réflexion technique mise en œuvre :
  - ◆ approche réaliste des pratiques professionnelles,
  - ◆ prise en compte des problèmes de performance et de sécurité,

- ◆ connaissance approfondie des ressources matérielles et des produits,
- ◆ prise en compte de l'évolution des technologies nouvelles dans la pratique du métier ;
  - ◆ de son sens critique ;
  - ◆ du respect des consignes données tant dans la préparation collective qu'individualisée ;
  - ◆ du degré d'autonomie atteint.

**Titre délivré : Certificat de qualification**

## **Organisation:**

*Deux à trois soirées par semaine sur deux ou trois années scolaires*